

LA GAZETTE SAMPIARRIRE

LETTRE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE ST PIERRE LE VIEUX



EDITO

Avec l'automne, la dernière gazette de l'année arrive pour vous informer de quelques points importants de la vie municipale et communale.

Les ventes de maisons, les constructions qui se précisent dans le lotissement nous laissent espérer l'arrivée prochaine de nouveaux sampiarris et nous en sommes heureux. Notre fin d'année sera riche de nombreuses animations (théâtre, concours de carte, ...) et nous pouvons une fois encore, saluer le dynamisme de nos nombreuses associations. Vous trouverez dates et horaires sur le dernier bulletin et sur panneau pocket.

Souhaitons à tous une bonne fin d'année et dans ce monde un peu bousculé, prenez soin de vous et de votre entourage.

DANS CE NUMÉRO:

- **Sécrétariat de mairie**
- **Point de la rentrée scolaire**
- **Vie du village**
- **Patrimoine**
- **Sirtom**

Départ :

Anne-Marie Lacourtablaise, notre secrétaire générale de mairie, a souhaité mettre un terme à son contrat de travail à la mairie de Saint Pierre. Elle terminera donc sa mission début novembre 2025. Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli, pour son professionnalisme et ses capacités d'écoute auprès de tous, élus et habitants. Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa vie professionnelle et personnelle.



Nous accueillons Elodie Beaudet qui va assurer la transition avant un nouveau recrutement. Bienvenue à elle.

Scolaire

La rentrée scolaire

Cette nouvelle année scolaire a débuté le lundi 1er septembre 2025. Notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) dispose toujours de 4 classes, réparties sur les communes de St Léger sous la Bussière, Trambly, Germolles sur Grosne et St Pierre le Vieux.

Voici la répartition par classe et par niveau

St Pierre le Vieux : 20 élèves avec 14 MS et 6 PS

Germolles sur Grosne : 21 élèves avec 8 GS, 6 CP et 7 CE1

St Léger sous la Bussière : 20 élèves avec 10 CE1, 6 CE2 et 4 CM1

Trambly : 25 élèves avec 5 CM1 et 20 CM2

Soit au total 86 élèves



A l'école maternelle de St Pierre le Vieux, les enfants sont encadrés par Nathalie Dubost, l'enseignante et Elodie Besson, l'ATSEM. Christel Dessaigne assure la préparation des repas, le service et la garderie du temps méridien, aidée par Léonie Vouillon.

VIE DU VILLAGE

Frelons :



Plusieurs d'entre vous nous ont signalé la présence de nids de frelons sur le village. Quelle est la règle concernant ce souci : c'est le propriétaire du terrain sur lequel est situé le nid qui est chargé de s'occuper de son élimination. En conséquence, si le nid est situé sur un espace communal, chemin, route... merci de bien vouloir le signaler à la mairie qui effectuera les démarches nécessaires pour sa destruction. Si le nid est situé sur une parcelle privée, c'est au propriétaire du terrain que revient la responsabilité de l'élimination.

Sécurisation du bourg :

Suite à la déviation mise en place fin septembre et augmentant la circulation dans le village, des riverains nous ont exprimé leurs inquiétudes concernant la vitesse des véhicules. C'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois avec les services départementaux. Après étude, l'installation d'écluses provisoires à l'entrée du village est prévue. L'objectif sera de vérifier si ce dispositif est suffisant pour ralentir la vitesse.

PATRIMOINE

La Grotte :

Le dossier avance bien. L'appel à don est mis en place et nous avons déjà obtenu 40% de la somme espérée. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont déjà participé ou vont bientôt participer au financement. L'entreprise SLTS a commencé les travaux de maçonnerie décapage et rejoignoiement. Ce sont les architectes des bâtiments de France qui ont indiqué la couleur des joints, celle-ci devant se rapprocher au plus près de la couleur des anciens joints. Notre Grotte sera au sec avant l'hiver. Le portail a été enlevé pour que les travaux de maçonnerie ne l'abiment pas et il sera lui aussi remis en état.



L'alambic :

La remise en état de notre alambic (il nous avait été donné par la famille de Monsieur Dupasquier, qui était bouilleur de cru à Ecussols) est, elle aussi, en cours chez Abotech. Nous devrions bientôt pouvoir le récupérer. Il faudra alors réfléchir à son utilisation future.

Eglise :

La réparation du chauffage de l'église est programmée sur la fin d'année. Bien que récente, l'installation actuelle n'est plus aux normes et doit être modifiée. L'entreprise qui doit intervenir a insisté sur ces points. Nous ne garderons donc qu'une seule chaudière qui sera déplacée pour supprimer les nombreux coude des cornets.

Les joints du mur de soutènement situé le long de la route ont été repris.

SIRTOM

Il a été constaté que de nombreuses poubelles individuelles restent à demeure sur les trottoirs et accotements du bourg.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les bacs de collecte sur le domaine public entre deux passages. De plus, la présence de certaines ne permet pas aux piétons de circuler en toute sécurité.

Par conséquent, les containers devront impérativement être rentrés après le passage du camion et ressortis la veille des ramassages. Pour quelques habitants, ce ne sera pas possible, nous les contacterons individuellement pour trouver une solution.



Cette année encore, dans l'objectif d'une réduction du volume des végétaux collectés, d'éviter les déplacements à la déchetterie et la lutte contre le brûlage des déchets verts, le SIRTOM, en partenariat avec l'ESAT de Joncy, nous propose d'organiser le broyage de vos branches et branchages.

Le broyat produit sera utilisable en paillage ou comme matière sèche pour le compost.

Si vous effectuez des tailles, vous pouvez dès à présent les stocker et les déposer près du hangar communal du 13 octobre au 23 novembre.

L'ESAT effectuera le broyage après ces dates.

Nous vous signalons que seules les branches de 2 à 12 cm de diamètre seront exploitables et qu'il est interdit d'y déposer les souches, l'herbe de tonte, les feuilles, les branches de thuyas, les branches de saule...

Merci à tous pour votre collaboration.



Installation de panneaux photovoltaïques sur un pan du toit du hangar communal :

L'installation est en cours. L'objectif est l'autoconsommation de l'énergie produite. L'ensemble des bâtiments de la commune en bénéficiera, ce qui diminuera notre facture d'électricité. Compte tenu de la surface installée, la consommation communale sera en dessous du niveau de production. Nous souhaiterions que le surplus restant soit revendu à un tarif fixe aux habitants du village. Nous travaillons sur ce dossier et sur les démarches administratives pour la mise en place de cette revente.